

ASSEMBLÉE NATIONALE10 juin 2021

VISANT À RÉDUIRE L'EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE DU NUMÉRIQUE EN
FRANCE - (N° 4196)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

SOUS-AMENDEMENT

N° 361

présenté par
M. Bothorel

à l'amendement n° 230 du Gouvernement

ARTICLE 14 BIS B

À la première phrase de l'alinéa 3, substituer à la première occurrence du mot :

« ou »

le mot :

« et »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.